

INTRA
UNIQUEMENT !

LA GESTION DES RISQUES DANS LA MISSION DU CSE

CONDITIONS



DURÉE

35 heures (5 sessions)



TARIF

INTRA (UNIQUEMENT) :
9048,00€ TTC/groupe



PRÉREQUIS

- Maîtriser les basiques des outils bureautiques informatiques.



PUBLIC

Personnels amenés à occuper une fonction de représentant CSE de la structure qui les emploie | Personnels désignés comme référents sécurité par l'employeur.



La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. En fonction de la nature du handicap, la formation sera adaptée et la présence permanente d'un accompagnant pourra être requise.

OBJECTIFS ET MODALITÉS

- ✓ Connaître la mission et l'organisation du CSE
- ✓ Connaître les principes de prévention du code du travail
- ✓ Connaître la responsabilité de l'employeur et du salarié concernant la santé et sécurité au travail
- ✓ Connaître les documents nécessaires à la gestion des risques
- ✓ Développer l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels
- ✓ Développer la capacité d'analyse des conditions de travail
- ✓ Appliquer des méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- ✓ Être en mesure de participer à des enquêtes concernant les accidents du travail, les maladies professionnelles et les conditions de travail

PÉDAGOGIE : Transfert de connaissance, ateliers d'apprentissage, présentation et évaluation des résultats et amélioration, utilisation d'outils pratiques livrés avec la formation.

La formation est conçue spécifiquement pour répondre aux particularités de votre établissement. Elle s'appuie sur vos documents internes de gestion des risques (Document Unique, vérifications périodiques, etc.) afin de proposer des contenus concrets et adaptés à l'environnement de travail de vos équipes. À l'issue de la formation, les membres du CSE disposent des connaissances et des outils nécessaires pour mener à bien leurs missions.

ÉVALUATION : Évaluation des résultats présentés lors des ateliers tout au long de la formation. Évaluation individuelle des stagiaires dans leur pratique.

**FORMATION QUALIFIANTE AVEC REMISE
D'UN CERTIFICAT D'APTITUDE**



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

LA GESTION DES RISQUES DANS LA MISSION DU CSE

PROGRAMME

SESSION 1

Introduction : La sécurité et santé au travail en France

- Panorama des accidents du travail et maladies professionnelles en France
- Les causes principales des accidents du travail et maladies professionnelles en France
- L'incidence sur le fonctionnement d'une organisation

LE CSE / CSSCT

- Son organisation
- Son rôle dans la structure
- Ses prérogatives

La prévention des risques dans le code du travail et les 9 principes de prévention

- Les textes réglementaires fondateurs de la sécurité et santé au travail dans le code du travail

Les responsabilités de l'employeur et du salarié en Sécurité et Santé au Travail

- Les textes réglementaires du code du travail qui traitent des obligations de l'employeur
- Les textes réglementaires du code du travail qui traitent des obligations du salarié
- La faute inexcusable de l'employeur
- Le code du travail
- Le code pénal

SESSION 2

Le principe de l'amélioration continue et politique QHSE

- La roue de Déming
- L'application du PDCA au sein de la structure
- Le vocabulaire de la gestion des risques

Le document unique

- Le document unique : Structure et fonctionnement
- Le document unique : La traçabilité | Plan d'action et programme d'action | Eléments du plan d'action (action ; pilote ; etc.)
- Les outils de maîtrise des risques inhérents aux interventions d'entreprises externes sur site et hors site (Les plans de prévention, permis de feu et protocole de sécurité)

Les autres documents de gestion des risques

- Application des plans de prévention
- Les rapports de vérifications : Présentation des différentes vérifications
- Les suivi de maintenance
- L'identification des risques : Présentation de l'ensemble des risques
- Le suivi du plan d'action et du programme de prévention : Présentation de la méthode

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr

LA GESTION DES RISQUES DANS LA MISSION DU CSE

PROGRAMME

SESSION 3

Planifier et organiser une visite de risque - Organiser la collecte des informations

- Définir l'objectif
- Identifier les sources de préparation en amont de la visite (documents, événements, etc.)
- Organiser un circuit de visite
- Planifier la visite opérationnelle

Réaliser la visite de risques

- Mise en application du planning de visite

SESSION 4

La rédaction des constats

- Rédiger un rapport de risque ou un compte-rendu
- La mise à jour du document unique
- Proposer un plan d'action issus des constats : Savoir faire la différences entre des actions Curatives, Correctives et Préventives
- Définir les actions
- Concrétiser un plan d'action
- Suivre les actions proposées par la mise en place d'indicateurs
- Suivre les indicateurs

Approche de l'accidentologie et des maladies professionnelles

- Les accidents et les maladies professionnelles
- La Pyramide de Bird
- Analyse des situations : Situations dangereuses / Phénomènes dangereux / Actes dangereux / Evénements dangereux

SESSION 5

Les enquêtes après accidents et maladie professionnelle

- L'arbre des causes
- Évaluation théorique
- Évaluation terrain

Découvrez nos autres formations



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation



Une question ? Contactez-nous !

06 79 47 07 97 | fabrice.baudouin@bape.fr